

PIECE N° 1 :
AVIS DE CONSULTATION



AVIS DE CONSULTATION EN PROCEDURE D'URGENCE

N°003/DC/RS/DDD/C.OV/SG/CIPM-OV/2021 DU 09/08/2021

POUR L'EQUIPEMENT DE L'HOTEL DE VILLE D'OVENG DANS LA
COMMUNE D'OVENG, DEPARTEMENT DU DJA ET LOBO, REGION DU SUD.

FINANACEMENT : FEICOM/ COMMUNE D'OVENG

1- OBJET DE LA CONSULTATION

Dans le cadre de la convention signée avec le FEICOM, Le Maire de la Commune D'OVENG, Maître d'Ouvrage lance un Avis de consultation pour l'équipement de l'Hôtel de ville D'OVENG, dans la Commune D'OVENG, Département DU DJA ET LOBO, Région du Sud.

2- CONSISTANCE DES FOURNITURES

La présente Demande de Cotation, concerne la fourniture de l'équipement en mobilier de bureau ci-après :

N°	DESIGNATION	QTE
1	Fauteuil Directeur sur roulette en cuir véritable avec accoudoirs	01
2	Bureau Directeur importé avec retour d'angle et trois tiroirs	01
3	Salon 6 places en cuir couleur noir	01
4	Chaise visiteur cuir avec accoudoirs	04
5	Téléviseur LG TV LED SMART 43	01
6	Table basse 7000	01
7	Réfrigérateur 150L	01
8	Armoire bureau (BOOK CASE)	01
9	Moquette TIARA	25 m ²

10	Double rideau 2x140x250	04
11	Support tringle français	12
12	Tringle argent 4AAC 3M	04
13	Meuble TV 130x50x50CM	01
14	Vase déco H20	04
15	Coffre-fort PANSY 135 880 02 CLES avec combinaison électrique 1188; L59 Prof 5l	01
16	Ordinateur complet	02
17	Imprimante noir blanc HP Lazer jet P1120	01
18	imprimante couleur Canon	01
19	Fauteuil Directeur sur roulette en cuir véritable avec accoudoirs	04
20	Bureau Directeur importé avec retour d'angle et trois tiroirs	04
21	Chaise visiteur cuir avec accoudoirs	08
22	Moquette	80 m2
23	Réfrigérateur 150L	04
24	Rideau 140x270	12
25	Support tringle	24
26	Tringle 2 M BER	04
27	Armoire bureau (BOOK CASE)	04
28	Téléviseur 2CRAN PLAT 32	04
29	Ordinateur complet	04
30	Bureau en bois laqué 140x68x75	12
31	Chaise de bureau avec accoudoir	16
32	Rideau 145x625+8 œillets	240m2
33	Support tringle	33
34	Tringle 70-120CM	18
35	Chaise secrétaire	02

36	Chaise visiteur	23
37	Ordinateur complet	08
38	Téléviseur écran plat 50	01
39	Baffles JBL 15 Pro 600 ext	02
40	Baffles JBL 15 Pro 715 int	02
41	Amplificateur yamaha POWER P3500S	01
42	Mixeur Sony max F12 USB	01
43	Casque denver 101 J5	02
44	Ordinateur desktop	01
45	Groupe électrogène gazoil 23 KVA triphasé 40L/12h	01
46	Projecteur	01
47	Chaise de cérémonie	100

3- LA PARTICIPATION

La participation à cette consultation est ouverte à égalité de condition aux entreprises de droit camerounais spécialisées dans les fournitures définies, respectant la réglementation en vigueur, et possédant les capacités administratives, techniques et financières requises. La participation des entreprises en groupement est admise conformément à la réglementation en vigueur.

4- FINANCEMENT :

Les prestations, objet de la présente consultation sont financées par le **FEICOM** et la **Commune d'OVENG** pour un montant prévisionnel de **50 000 000 (Cinquante millions) francs CFA Toutes Taxes Comprises**.

5- DOSSIER DE CONSULTATION

Le dossier de consultation peut être consulté aux heures ouvrables au Secrétariat Général ou au cabinet de Monsieur le Maire de la Commune d'OVENG, **Tel : 652 59 33 04. BP 339 SANGMELIMA** dès publication du présent avis.

6- ACQUISITION

Le dossier de consultation peut être obtenu aux heures ouvrables au Secrétariat Général ou au cabinet de Monsieur le Maire de la Commune d'OVENG, **Tel : 652 59 33 04BP 339 SANGMELIMA**. Contre présentation d'une quittance de versement à la recette municipale de la commune D'OVENG d'une somme non remboursable de **cinquante mille (50000) francs CFA**.

7- PRESENTATION DES OFFRES

7.1- Le soumissionnaire doit produire son offre en **sept (07) exemplaires** Donc **un (01) original et six (06) copies**

7-2 Chaque Offre doit être rédigé en français ou en anglais, et présenté en pli unique contenant deux sous-pli(un pour le DOSSIER ADMINISTRATIF et un pour l'OFFRE FINANCIERE).

Les plis et sous-plis doivent être fermés et scellés avec les compositions et les mentions indiquées dans le règlement de la consultation. Le pli unique doit porter la mention suivante :

AVIS DE CONSULTATION EN PROCEDURE D'URGENCE N°003/DC/RS/DDI/C.OV/SG/CIPM-OV/2021 DU 03/09/2021 POUR L'EQUIPEMENT DE L'HOTEL DE VILLE D'OVENG DANS LA COMMUNE D'OVENG, DEPARTEMENT DU DJA ET LOBO, REGION DU SUD.

**FINANACEMENT : FEICOM/COMMUNE D'OVENG
EXERCICE : 2021**

" A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"

8- DEPOT DES OFFRES

Sous peine de rejet, les offres devront être déposées aux heures ouvrables auprès des services du secrétariat Général de la Commune d'OVENG, au plus tard le 30/09/2021 à 13 heures, heure locale. Aucune offre régulièrement déposée ne peut être ni modifiée, ni retirée.

9- RECEVABILITE DES OFFRES

Les Offres devront être accompagnées chacune d'une caution de soumission d'**UNMILLION de francs CFA (1000 000 F CFA)** délivrée par un établissement bancaire agréé par le Ministère des Finances. La Validité de cette caution devrait être de quatre-vingt-dix (90) jours, pour compter de la date de dépôt des offres.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originales ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément au listing prévu à l'article 3 du présent Règlement de Demande de cotation. Elles devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois.

10- OUVERTURE DES OFFRES

L'ouverture des offres s'effectuera en un(01) temps, dans la salle des actes de la Mairie d'OVENG le 30/09/2021 à 14 Heures, heure local par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics auprès de la Commune d'OVENG siégeant en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier. Tous les plis ou sous-plis devront être ouverts.

Les offres devront être chiffrées hors taxes sur la valeur ajoutée (HTVA) et toutes taxes comprises (TTC) et accompagnées du modèle de soumission signé, cacheté et daté.

11- DELAIS DES PRESTATIONS ET DE LIVRAISON DES FOURNITURES

Le délai d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la fourniture de ces équipements est de **trois (03) mois** à compter de la notification de l'ordre de service.

12- LES CRITERES D'EVALUATIONS DES OFFRES

L'appréciation des offres se fera d'abord selon les critères éliminatoires

12-1 Critères éliminatoires particuliers

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et dossier de demande de consultation sera systématiquement rejetée, notamment :

- L'absence de la caution de soumission à l'ouverture ;
- Le non-respect des modèles des pièces du dossier de demande de cotation ;
- La présence de fausses pièces ou fausses déclarations ;
- Absence d'un prix unitaire quantifié ;
- Une pièce falsifiée entraînera le rejet ou l'élimination de l'offre sans aucun recours.

NB : Les Chèques, mêmes certifiés, ne seront pas acceptés en lieu et place des cautions de soumission.

12-2 évaluations financière

A l'issue du dépouillement, seuls les dossiers dont les offres administratives déclarés recevables seront soumis à l'analyse financière. L'évaluation financière sera basée sur le montant corrigé de l'offre du soumissionnaire. Elle consistera à l'analyse de la cohérence des prix ainsi que la vérification des calculs et l'ensemble des prescriptions y relatives.

13- ATTRIBUTION

Le Maire de la Commune d'OVENG, Autorité Contractante, attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme administrativement et financièrement puis évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

14- VALIDITE DES OFFRES

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une durée de soixante (60) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres

15- RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

Les complémentaires peuvent être obtenus auprès de Monsieur le Maire de la Commune d'Oveng Tel : 652 59 33 04. BP : 339 SANGMELIMA.

OVENG, le 08/09/2021

Ampliations :

- ARMP/SUD
- DOMAP/DJA ET LOBO
- CIPM/OVENG
- DDMINEPAT /DJA ET LOBO
- SOPECAM/SUD
- INTERESSE
- ARCHIVE/CHRONO
- AFFICHAGE



Le Maire de la Commune d'OVENG,
(Autorité Contractante)

Dr. Moussa Ké Joseph
Médecin Spécialiste
de Classe Exceptionnelle
Hors Echelle